

# Infos de l'agrochimie suisse en lien avec la session parlementaire

Novembre 2018

## Initiatives populaires

### Initiatives contre les pesticides : qui en souffrira ?

Deux initiatives populaires veulent restreindre considérablement l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture. Elles ne constituent pas seulement un danger pour les agriculteurs suisses.

Dans les deux cas, l'objectif est le même : l'initiative pour l'eau potable et l'initiative pour l'interdiction des pesticides de synthèse visent à restreindre de manière drastique le recours aux produits phytosanitaires dans l'agriculture. Si elles sont acceptées, la production agricole sera partiellement rendue impossible dans notre pays. Mais les agriculteurs ne seront pas les seuls à faire les frais. Car, utilisés correctement, les produits phytosanitaires présentent aussi un grand avantage pour les consommateurs et l'environnement.

#### *Les produits phytosanitaires protègent les consommateurs*

Assurer la sécurité et l'hygiène tout au long de la chaîne alimentaire serait extrêmement difficile sans le recours aux pesticides, y compris les détergents et les désinfectants (biocides). La qualité des produits diminuerait également : nos pommes auraient de nouveau des vers et des tavelures et les pommes de terre pourriraient en quelques jours. Le risque de contaminations dangereuses, par exemple par les mycotoxines (poisons fongiques) dans les céréales et la farine, augmenterait. Les aliments se conserveraient moins facilement, avec pour conséquence un plus grand gaspillage de nourriture.

#### *Les produits phytosanitaires protègent l'environnement*

Le changement climatique est incontestablement l'un des plus grands défis environnementaux de notre planète. La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> est une approche importante pour lutter contre ce phénomène. La conversion à l'agriculture biologique peut réduire en partie les émissions de gaz à effet de serre. Cela s'accompagne toutefois d'une baisse de rendement. Si ces émissions sont liées à l'unité produite (par exemple, la tonne de blé), l'agriculture bio offre le plus souvent un bilan moins favorable, en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, que l'agriculture conventionnelle. La protection moderne des cultures a également un effet positif sur les sols. Les rendements à l'hectare plus élevés sont une protection contre une utilisation encore plus importante de ressources rares. Les techniques modernes de semis direct, dans lesquelles le champ n'est pas labouré avant le semis et la structure naturelle du sol est donc préservée, ne fonctionneraient pas sans herbicides. En termes d'efficacité énergétique également, l'agriculture conventionnelle n'a pas encore sa pareille.

#### *Les agriculteurs bio sont également touchés par ces initiatives*

Les pesticides – synthétiques ou contenant des adjuvants ou des additifs de synthèse – sont aussi utilisés en agriculture biologique. Il est important de comprendre que le critère "de synthèse", qui qualifie la méthode de production, est inadéquat. Afin d'évaluer les risques pour la santé et l'environnement, le facteur déterminant n'est pas le processus de fabrication, mais la toxicité des produits et la méthode d'application. Même des produits qualifiés de "naturels", comme le cuivre souvent utilisé en agriculture biologique, peuvent s'avérer rapidement très nocifs pour l'homme et l'environnement.

### Pesticides, biocides ou produits phytosanitaires ? De quoi parle-t-on ?

Selon la définition officielle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les pesticides sont des substances ou associations de

substances à composants chimiques ou biologiques utilisés pour repousser, détruire ou combattre les parasites, les maladies et les mauvaises herbes. Les pesticides peuvent être divisés en **produits phytosanitaires** (destinés à protéger les végétaux) et **biocides** (destinés à protéger la santé humaine contre les parasites et les vecteurs de maladies). Tous les types d'agriculture - conventionnelle et biologique - dépendent de produits phytosanitaires.

## Affaires parlementaires

**18.3144 – Motion "Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures"**  
(au Conseil des Etats le 6 décembre 2018)

### **Recommandation : OUI à la motion 18.3144**

Dans le domaine de la protection phytosanitaire, le groupe d'industrie Agrar milite pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Cela comprend la recherche de nouvelles variétés résistant aux ravageurs et aux maladies. Les exploitations agricoles disposent de connaissances considérables dans ce domaine. Grâce à sa vaste expérience, l'industrie des produits phytosanitaires devrait être étroitement associée à la mise sur pied d'un nouveau centre de compétences pour l'amélioration de la sélection animale et végétale.

**18.4087 – Motion "Réformes structurelles d'Agroscope en faveur de la recherche dans le domaine agricole" et 18.4088 – Motion "Une structure axée sur la pratique pour Agroscope"**  
(au Conseil national le 12 décembre 2018)

### **Recommandation : OUI aux deux motions 18.4087 et 18.4088**

Le groupe d'industrie Agrar soutient la proposition de la Commission des finances du Conseil d'étudier une stratégie visant à renforcer Agroscope et d'examiner l'adéquation du budget consacré par les pouvoirs publics à la recherche agronomique. Dans les décennies à venir, la recherche et le développement de solutions durables et pratiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement joueront un rôle primordial pour la maîtrise des défis économiques, environnementaux et climatiques. Dès lors, les efforts de l'Etat en matière de recherche agronomique doivent aussi être réexaminés en permanence afin de rester aussi efficaces que possible.

## Préavis concernant la session de printemps 2019

### **Réunion parlementaire du 21 mars 2019 - Mme Eva Reinhard, responsable d'Agroscope, parlera du rôle et de l'importance de la recherche phytosanitaire**

Comment se présentera à l'avenir la protection des cultures ? Quel sera le rôle des produits phytosanitaires ? Telles seront les questions traitées par le Groupe Parlementaire Formation, Recherche et Innovation (GP FRI) le 21 mars 2019. Eva Reinhard, directrice du centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole Agroscope, présentera les stratégies et les axes de recherche d'Agroscope dans ce domaine. L'événement se déroulera le jeudi 21 mars 2019, à midi, à l'hôtel Bellevue Palace. Plus d'informations sur le GP FRI sous : <https://fr.scienceindustries.ch/engagements/groupe-parlementaire-formation-recherche-et-innovation-gp-fri>

Le **groupe d'industrie Agrar** réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF Suisse, Bayer Suisse, Leu+Gygax, Omya Agro Suisse, Stähler Suisse et Syngenta Suisse. Il œuvre pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement dans le domaine de la protection phytosanitaire.